

Rapport du Président

Chers Collègues,

Pour ma part, je vais m'attacher une dernière fois, en tant que Président du Conseil d'Administration, à tracer un bilan en forme de programme. Comme quelques autres, j'aurai passé plus de 20 ans au Conseil d'Administration, en vivant les phases de notre développement au service des gestionnaires, des Ministères communautaires et régionaux, compétents en matières sportives et d'environnement (pour les piscines) et des Pouvoirs Locaux. Gestionnaire débutant, j'ai vécu la fusion entre l'ACS, Association des Centres Sportifs et l'ABP, Association des Bains Publics, en 1979, pour créer l'AES, Association des Etablissements Sportifs. Dès ce moment, on savait, qu'à terme, l'AES pourrait se développer car le besoin de rassembler tous les gestionnaires des infrastructures sportives était déjà ressenti comme nécessaire, pour assurer une meilleure représentation du monde de la gestion sportive. Notre chance a été la compétence individuelle et l'opiniâtreté de celles et ceux qui composaient notre Conseil d'Administration.

Pendant de nombreuses années, la base de nos activités a été l'organisation de journées d'études thématiques et la conception de notre revue professionnelle trimestrielle. Début des années nonante, la création des différents secteurs a stimulé le dynamisme de l'AES et je me suis très fortement investi dans le secteur « Piscines » qui a pris une importance majeure, à cette époque. J'y ai passé de belles années, notamment lors des très longues négociations qui ont abouti aux arrêtés des gouvernements régionaux, relatifs à l'exploitation des piscines.

Le succès du secteur « Piscines » est passé par une aide concrète aux gestionnaires parmi lesquels, faut-il le rappeler, on trouvait beaucoup de fonctionnaires en fin de carrière, issus d'autres services, ayant obtenu ainsi leur bâton de maréchal mais, très souvent, particulièrement incompétents en gestion de piscines.

Une nouvelle génération est maintenant en place, mieux formée, plus ouverte à l'évolution de la société, plus exigeante en terme de qualité de travail, au service des citoyens. L'évolution de notre secteur « Piscines » est très exemplative de l'évolution de l'AES. Aujourd'hui, d'autres matières importantes retiennent notre attention. La formation et les matières sociales et juridiques en sont de beaux exemples.

Tous les secteurs de l'AES ont maintenant leurs activités spécifiques, dictées par l'évolution de la complexité de la gestion des infrastructures sportives. Si la création des secteurs a été une étape fondamentale, l'arrivée de personnel, grâce aux emplois créés par le Fonds Maribel Social, est un autre moment fort qui a permis l'ouverture de « La Maison de l'AES », en mai 2003.

La reconnaissance de l'AES par la Communauté Française Wallonie - Bruxelles est venue couronner notre développement. Nous existons, nous sommes visibles, nous sommes reconnus. Voilà l'aboutissement de 25 années de labeur, au service du développement sportif.

Aujourd'hui, on peut dire que l'AES a réussi sa mutation, même si quelques problèmes financiers doivent absolument trouver des solutions, à long terme. Comme je l'ai déjà dit, cette mutation était nécessaire, non pas parce que l'ancienne structure était médiocre mais, tout simplement, parce que les objectifs et les moyens ont changé. N'oublions pas que l'AES devra toujours prouver son utilité, sa capacité permanente à rassembler et représenter les établissements sportifs.

L'excellence doit devenir la norme professionnelle de l'AES. Nous devons être une référence, synonyme de fiabilité absolue. C'est le message essentiel que je transmets à la nouvelle équipe qui va se mettre en place.

En quelques mots, fruits de mon expérience, je rappelle nos objectifs :

- représenter tous les centres sportifs francophones et germanophones
- être le conseiller en gestion d'infrastructures sportives
- s'investir dans la formation du personnel

➤ aider à la définition de politique sportive locale

Je quitte donc le Conseil d'Administration très sereinement. L'évolution de ma situation professionnelle dans ma Ville me donne, de moins en moins, l'occasion de me libérer pour assumer des missions pour l'AES. Après plus de 250 Conseils d'Administration, j'aurai apporté ma part au développement de nos activités. J'ai voulu terminer mon mandat de 4 ans, pour assurer une transition cohérente, sans heurt. Le nouveau Conseil d'Administration trouvera aisément la compétence et le dynamisme, pour poursuivre son action. Je resterai membre du secteur « Piscines », prêt à mettre mon expérience au service de l'AES.

Pour conclure, je veux saluer un vieil ami qui va quitter l'AES très bientôt, c'est bien sûr de Georges Lesuisse dont je parle. Qui d'autre que lui symbolise mieux notre action et notre développement depuis 25 ans ? Qui aurait quitté un emploi douillet dans une agréable petite commune, pour s'embarquer professionnellement dans l'aventure de l'AES ? Georges (Lesuisse), tu auras apporté bien plus que tous les Présidents, par ton dévouement et ta compétence. Nous te souhaitons une retraite très active et heureuse.

L'AES m'a beaucoup apporté, tant au plan humain que professionnel. C'est avec grand plaisir que je continuerai à soutenir ses actions, en faveur du développement sportif.

Je vous salue, toutes et tous, très amicalement.

*Henri Vanparijs
Président de l'AES*

Rapport du Trésorier

Pour mener à bien toutes ses missions et elles sont de plus en plus nombreuses et complexes, l'AES s'est entourée de compétences et je parle bien sûr ici du coordinateur et de son équipe de personnel permanent à la maison de l'AES à Namur.

Au premier janvier 2005, nous avons aligné les salaires de ce personnel sur les grilles barémiques de la commission paritaire 329 (pour mémoire, nous sommes à 75% des montants prévus) car il nous semblait important de rémunérer correctement un personnel duquel on attend des qualifications et des prises de responsabilités.

Pour diverses raisons, nous avons sous-estimé l'impact financier de cette revalorisation salariale, le Conseil d'Administration et moi-même en portons la responsabilité.

Suite principalement à cette erreur d'appréciation, je dois vous présenter aujourd'hui un compte de résultats déficitaire pour l'année 2005, déficit qui se monte à 23.267 euros, et ce alors que nous avons présenté un budget en équilibre l'an passé à pareille époque.

Devant ce constat, le Conseil d'Administration a constitué une cellule chargée exclusivement du suivi budgétaire de l'association et une première action a été de mettre en place des mécanismes de contrôle budgétaires beaucoup plus réguliers. De même, et vous direz que c'est la moindre des choses, toutes les pistes pour la recherches de nouvelles ressources récurrentes, bien souvent évoquées, vont être approfondies de manière plus concrètes. Et si la plupart des dépenses sont malheureusement difficilement compressibles, il est possible de réaliser de petites économies par une meilleure rationalisation de certains postes de charges.

Il s'agit là d'un travail sur le moyen et le long terme. A court terme, nous pouvons aujourd'hui présenter pour l'exercice 2006 un budget en équilibre, et ce malgré la diminution importante de la subvention du Fonds Maribel. Cet équilibre repose sur deux éléments. D'une part le développement de notre secteur formations génère des recettes de plus en plus importantes, d'autre part le remplacement de notre ami Georges Lesuisse par un élément plus jeune va permettre une économie salariale à partir du mois de juin prochain.

Que dire pour conclure mon intervention ? La situation financière de l'Association reste saine, comme vous pouvez le constater au bilan, grâce aux bénéfices qui ont été engrangés au cours des dix dernières années. Toutefois l'AES prend naturellement fort au sérieux ce déficit de l'année 2005 et il est clair que nous ne pouvons pas nous permettre un second faux-pas comme celui-ci. Cela constitue une priorité pour notre gestion et la prochaine réunion pour débattre de ces problèmes a été fixée à Namur lundi prochain à la première heure.

Rapport du Coordinateur

Le rapport de cette année a manifestement une connotation très particulière pour moi puisque, comme vous le savez certainement, c'est mon dernier rapport en qualité de Coordinateur général de l'AES.

J'en profiterai donc, en fin d'intervention, pour faire un petit bilan de mon passage à l'AES.

Cependant, je me dois d'abord de faire le rapport spécifique que l'on attend de moi aujourd'hui et qui est le rapport de l'année 2005.

Au niveau du fonctionnement de l'Association, si 2004 fut une année de stabilisation, on peut dire que 2005 est une année de confirmation où chacun et chacune a trouvé sa place et où une vitesse de croisière a été atteinte et ce même si l'on a parfois progressé dans des domaines auxquels on avait pas vraiment pensé.

Confirmation au niveau du personnel où les tâches ont été réparties en fonction des compétences de chacun(e) : tous sont maintenant clairement installés dans leurs rôles ... même si, à la suite de mon départ, certains changements seront encore nécessaires

Le Coordinateur général et les membres du personnel ont, bien entendu, pris part aux actions que les Présidents de secteurs viennent de rappeler, je ne vais donc pas en reparler.

Par contre, il me semble utile d'évoquer quelques contacts ou actions que j'ai suivis plus particulièrement :

- L'organisation à Amay d'une Assemblée générale un peu particulière puisque c'était celle du 25^{ème} anniversaire de notre Association
- Des contacts avec, d'abord, la SPGE et ensuite le Cabinet du Ministre Lutgen par rapport au coût réel de l'eau que nous aimerions voir adapter pour les piscines
- Des contacts avec le Commissariat Général au Tourisme où nous avons été associés à des réunions relatives au Tourisme nature et aventure et à la préparation d'une législation en la matière
- Un premier contact avec l'Eurégion du sport qui regroupe 9 régions (anglaises, françaises, allemandes, luxembourgeoise) aux alentours de la Belgique
- Le suivi des contacts établis dans le cadre de la rédaction du rapport sur l'obésité de Mr Dadoumont du Ministère de la Santé
- Quelques réunions relatives à l'opération « Saphir » initiée par la DGPL et destinée à mettre en place, un jour, un super cadastre des infrastructures sportives
- Des contacts réguliers avec l'UVCW qui prépare activement la relance de sa cellule « sport ».
- Des premiers contacts avec le CRF (Conseil Régional de la Formation) dans le cadre de la reconnaissance du métier de Maître Nageur.
- La défense de nos intérêts auprès du Ministère des Affaires Economiques dans le cadre de l'AR qui visent les divertissements actifs
- Des contacts avec le COIB dans le cadre de l'action « rues olympiques »
- Le suivi et l'animation avec les inspecteurs provinciaux de l'ADEPS des maintenant traditionnelles réunions provinciales.

Je me dois aussi, dans le cadre du rôle officiel que l'AES joue vis-à-vis des CSL d'évoquer les principaux points qui se trouvent dans les rapports que nous rentrerons à l'ADEPS :

- en ce qui concerne les actions menées pour et par les CSL

L'intérêt pour la structure « CSL » est ce qu'il est au niveau des communes, on aurait, peut-être, pu espérer mieux mais pour qui connaît un tant soit peu le monde communal, il n'y a pas réellement de surprise.

Ce qui est important c'est que cet intérêt persiste et qu'il y ait toujours un lot important de communes qui se penchent sur le sujet même si parfois c'est pour ne pas poursuivre directement.

Il arrive, en effet, assez souvent qu'un premier contact reste sans suite et que quelques mois plus tard, sans que l'on sache très bien pourquoi, l'intérêt renaisse et que l'on finalise le dossier ; on dirait qu'il faut parfois une sorte de maturation avant de voir le projet éclore.

La modification de la loi qui vient d'être votée et dont le Ministre ou son représentant vous parlera tout à l'heure, va relancer l'intérêt pour au moins deux catégories de cités : les bruxellois et les grandes villes.

Notre collaboration avec l'ADEPS et avec Madame Bidaine en particulier est toujours excellente mais, cette année, il a fallu, en plus, trouver des accords avec un autre secteur de l'ADEPS, celui de la formation.

En effet, 2005 a été l'année du montage de la formation obligatoire de « Gestionnaire d'Infrastructures Sportives ».

Imposée par le texte de loi, il était nécessaire de se pencher sur ce problème.

Ce ne fut pas une mince affaire puisque nous étions alors 3 partenaires autour de la table ; en effet, pour mettre en place une formation d'une telle importance en terme d'heures de cours et de logistique, il était quasi indispensable de s'adjoindre un opérateur de formation professionnel. C'est ainsi que nous avons pris un accord avec l'IFAPME qui avait le gros avantage d'avoir déjà programmé en son temps une formation comparable intitulée « Gestionnaire d'espaces sportifs ».

C'est donc ces trois sensibilités qu'il a fallu accorder autour d'un programme aussi performant que possible.

C'était et on s'en est rapidement rendu compte, une occasion « historique », même si le terme peut paraître un peu excessif, de mettre en place une première véritable formation professionnelle dans un secteur où chaque acteur de terrain a du construire, seul dans son coin, ses propres acquis et où, forcément, les manières de travailler sont quasi aussi nombreuses que le nombre de Gestionnaires en place.

Voici donc enfin arrivée une véritable opportunité pour imaginer une ossature commune et une ébauche de gestion standardisée ; il fallait donc essayé de prendre cette balle au bond et de construire quelque chose de fiable.

C'est ce qui a été tenté et après quelques propositions remaniées on est arrivé à un consensus et à une structure de cours répondant à une logique professionnelle.

C'est sur cette base que la première formation a pris son envol le 15 septembre 2005 pour une durée de 2 ans avec plus de 60 personnes.

J'insiste une dernière fois sur cette avancée qui va avoir une autre conséquence plus importante encore qui est celle de déboucher à moyen terme sur une reconnaissance officielle de notre profession.

J'en profite pour remercier ceux et celles qui m'ont déjà transmis les réponses au questionnaire d'enquête que nous vous avons transmis et pour rappeler aux autres qu'il est encore temps de nous envoyer ces informations qui, vous vous en rendez bien compte sont importantes dans le cadre des discussions qui vont entourer cette reconnaissance.

Je change de sujet car je me dois, dans ce rapport, d'évoquer également les actions intéressantes menées dans les CSL qui nous ont rentré leur rapport d'activités

- sensibilisation et information du jeune public à l'importance de la pratique sportive par rapport à la santé.
- Campagne d'information plus spécifiquement destinée aux sportifs pratiquants réguliers notamment sur l'hydratation pendant l'effort
- organisation de tests à l'effort, de contrôle de capacité respiratoire et d'examen médicaux ciblés
- création d'activités sportives adaptées au 3^{ème} âge
- développement, avec la collaboration de l'Adeps, du programme « Clés pour la forme » dans les écoles locales avec pour objectif le contrôle et l'amélioration de la condition physique des jeunes

- organisations de courses à pied ou de randonnées cyclotouristiques destinées à toute la population
- mise en place d'un programme préparatoire à la course à pied (start to run) ouvert à tous.
- Création d'un « chèque sport » local et utilisation de la structure CSL comme relais dans la distribution du chèque sport « CPAS »
- organisations de journées « découverte du sport » ou « portes ouvertes » avec activités d'initiation multisports destinées à l'ensemble de la population
- Echange avec des sportifs étrangers dans le cadre de jumelages
- Mise à disposition du véhicule du CSL pour les clubs
- Achat de Quads pour l'organisation d'activités particulières
- Stage découverte d'activités inhabituelles assimilées au sport comme le Hip Hop et le Djembé
- Collaboration avec les inspecteurs provinciaux de l'Adeps dans le prolongement des réunions provinciales

en ce qui concerne notre rôle de conseiller du Gouvernement

Nous avons été sollicité à plusieurs reprises pour donner un avis sur certains éléments qui composent maintenant le texte des modifications apportées au décret original, un nouveau texte de loi qui vous sera présenté tout à l'heure par la Ministre lui-même.

Nous avons également, car cela nous semblait important, évoqué auprès de notre Ministre le problème de l'obligation pour tous les Coordinateurs de CSL de posséder le brevet de « Gestionnaire d'infrastructures sportives » à la date limite du 1^{er} janvier 2008, obligation qui dans la plupart des communes qui ne sont pas encore reconnues va poser des problèmes à moyen terme puisque, bien entendu, elles n'auront pas anticipé ce problème très spécifique.

Nous n'avons pas obtenu gain de cause mais nous pensons relancer la question car des dossiers effectifs vont maintenant arriver sur la table.

Par rapport aux pratiques d'éducation à la santé par le sport, nous avons également poursuivi les contacts préliminaires que nous avons déjà eu fin 2004 avec Monsieur Benoît Dadoumont, nutritionniste et responsable d'un Centre local de promotion de la Santé, afin de l'aider à formaliser les éléments relatifs aux activités physiques simples et régulières qui doivent aider à lutter contre la surcharge pondérale ; ceci dans le cadre de la rédaction d'un dossier sur l'obésité des jeunes à destination des Parlementaires de la Communauté Française.

Nous avons également poursuivi notre action d'information au travers de la revue.

J'en reviens un instant au fonctionnement de notre Association, je regrette un peu de partir à un moment où nous avons vraiment besoin de toutes nos forces pour traverser les problèmes financiers qui ont été évoqués tout à l'heure ; j'espère en tout cas qu'au vu du travail réalisé par l'AES au profit direct des communes, la Région wallonne prendra ses responsabilités en cette matière et nous proposera un soutien du même type que celui que nous offre la Communauté française.

souvenir de mon parcours à l' AES

J'en termine maintenant et, même si le but ici n'est pas de déclamer mon oraison funèbre, il me semble utile de faire un petit retour dans le passé en souvenir de mon parcours à l' AES, Association dont je suis membre depuis 1981 et Administrateur depuis 1985.

J'ai vécu à cette époque comme jeune Directeur d'un Centre sportif, rural s'il en est, dans l'ombre des grands personnages fondateurs de notre groupement, comme Pierrot Deguée, Lambert Franck, André Defays et, bien entendu, Claude Liesenberg.

A leur contact, j'ai patiemment appris mon métier en profitant à chaque occasion de leurs compétences, j'ai aussi profité, en gardant les oreilles bien ouvertes, de l'expérience de tous les autres administrateurs que j'ai pu côtoyer au courant de ces longues années.

Toutes ces idées et tous ces conseils cumulés à mon expérience personnelle m'ont permis de construire au fil des années une sorte d'expertise professionnelle.

Tous ces acquis, j'ai eu la chance de pouvoir les remettre à disposition de tout un chacun au travers du travail quotidien fait à l'AES ; en effet, en 1998, je suis devenu, grâce à l'amabilité de la commune d'Oreye qui a accepté de me détacher en mission, le premier « professionnel » de l'AES en devenant « Directeur administratif »

C'était une aventure un peu particulière puisque nous avons décroché, non sans mal, une convention d'une durée d'un an avec la Région wallonne et que nous n'avions aucun endroit où nous poser, c'est ainsi que j'avais pris l'option de neutraliser une chambre chez moi pour en faire le bureau de l'AES ; cela avait pas mal d'avantages et aussi quelques inconvénients, surtout pour ma femme qui avait souvent quelques difficultés pour m'extraire de ce lieu.

En 1999, la création du Maribel social allait modifier considérablement la donne puisque sur cette base l'AES allait pouvoir obtenir quelques postes de travail (4 équivalents temps plein) grâce, faut-il le rappeler, à la solidarité d'une bonne dizaine de centres sportifs qui formèrent un groupement. Bien entendu, il a fallu alors s'organiser autrement car ma femme n'aurait en effet jamais accepté que j'héberge quelques jeunes secrétaires dans une chambre à coucher ; nous avons donc, déjà à l'époque, trouvé à Waremme le soutien nécessaire et une solution efficace avec la mise à disposition d'un grand local qui deviendra le premier bureau officiel et professionnel de l'AES avec 3 personnes sur place. Les autres membres du personnel étant répartis dans d'autres centres sportifs (à Bastogne, à La Louvière et à LLN et à Nivelles).

Même si tout ceci était une solution originale, dictée par les circonstances et pas toujours facile à piloter, c'était manifestement un grand progrès.

Pourtant nous n'étions pas encore au bout de nos peines ; en effet, après une fin un peu laborieuse des conventions passées avec la Région wallonne et la suppression du soutien financier régional qui encadrait mon emploi, me voilà donc bien obligé d'arrêter mon détachement en mission et de rentrer à Oreye où je commencerai, avec le sourire vous vous en doutez bien, par remettre un peu d'ordre dans le foutoir que mon remplaçant avait organisé (« nul n'est prophète en son pays » c'est un adage qui se vérifie souvent vous pouvez me croire !)

Comme le personnel « Maribel » et le bureau de Waremme restait en place, il a fallu « bricoler » pour continuer à superviser tout cela ; heureusement, il n'y a que quelques kilomètres entre Oreye et Waremme et Chantal pouvait passer, quasi tous les jours matin, au Centre sportif d'Oreye pour organiser le travail de la journée à Waremme.

Même si ces moments furent difficiles à passer, ils ont aussi contribué à consolider certains liens et à améliorer encore l'image d'une AES volontaire ; ces premières années de professionnalisation, même si elles ne se déroulèrent pas nécessairement dans les meilleures conditions, ont fait grandir notre efficacité et ont permis de mettre à la disposition de tous les résultats d'un travail entamés depuis de très nombreuses années

C'est, en partie, ce qui a amené René Hamaite à imaginer dans le prolongement de la grande idée qu'il avait depuis plus de 10 ans de créer des centres sportifs locaux de leurs attacher un organisme capable de les aider à fonctionner efficacement au quotidien et donc de reconnaître officiellement l'AES au travers de la Communauté française.

Ce nouveau départ a permis de restructurer complètement notre cellule professionnelle en la regroupant entièrement dans un lieu que, grâce à Marcel Carpentier, le Ville de Namur a pu mettre à notre disposition et d'améliorer encore ainsi, en y ajoutant notamment des services que l'on aurait pas imaginés il y a 10 ans d'ici, la disponibilité de notre Association au service de tous.

Ce petit rappel historique était, je crois, utile.

Il permet de se souvenir que rien n'est jamais acquis, la meilleure preuve étant ce que notre Trésorier vient de nous dire tout à l'heure.

Il faut donc, sans cesse, remettre l'ouvrage sur le métier... ce que je vous invite à faire.

Merci pour votre attention

Georges LESUISSE
Coordinateur général de l'AES